

# BOURSE AUX JOUETS et MATERIEL DE PUERICULTURE

PRECY sur OISE

## REGLEMENT INTERIEUR

### DEPÔT : Vendredi 18 novembre 2022 de 16h00 à 21h00

Le dépôt des jouets et objets de puériculture, aura lieu à Précý au **Complexe Sportif** (Sente Sorel).

Le nombre maximum d'objets par déposant est de **36** (possibilité de préparer des lots. Les puzzles de plus de 100 pièces (sauf si neufs et emballés d'origine) et les sièges auto, ne sont pas acceptés.

Les objets mis en vente devront **être complets, propres et en très bon état général.**

Les jouets à piles devront **être en état de marche** et seront essayés le jour du dépôt, ils devront respecter les normes en vigueur : n'oubliez pas de mettre des piles. Les jeux de société devront **être complets avec leur règle du jeu.**

Les articles de petites tailles et/ou comportant plusieurs petites pièces (ex : Lego, Playmobil....) devront être emballés dans des sachets transparents.

Ils seront vérifiés avant la mise en vente. Le prix de vente sera déterminé par le vendeur.

**Le comité des fêtes retiendra 20 % du prix de vente.**

### VENTE : samedi 19 novembre 2022 de 09h00 à 13h00

Les boîtes de jeux exposées ne devront pas être ouvertes puisque leur contenu aura été vérifié par nos soins. Nous ne pouvons garantir les articles contre les vices cachés. Toute réclamation éventuelle ne pourra être prise en compte que durant la période de vente. Toute détérioration pendant la vente devra être remboursée par son auteur. Aucun article acheté ne sera remboursé.

### RETOUR DES INVENDUS et PAIEMENT : Samedi 19 novembre 2022 de 17h00 à 18h30

**Aucune réclamation ne pourra avoir lieu après votre sortie de salle.**

Les paiements se feront par chèque ou en espèces **sur présentation de votre feuille de dépôt.**

Nous ne pourrions être tenus pour responsables des vols ou détériorations des objets qui seront restitués. En cas de vol ou de détérioration, aucun remboursement ne sera effectué.



Tous les jouets, jeux et matériel devront être récupérés par le vendeur. En cas de non reprise le samedi 20 novembre après 18h30, ils resteront au Comité des Fêtes qui en fera don.

Toute participation à cette bourse aux jouets et matériel de puériculture entraîne **l'acceptation de ce règlement.**

NOM :

DATE : 18/11/2022

PRENOM :

NUMERO de Tél :

SIGNATURE :